

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de l'industrie

**Avenant à la convention de délégation de gestion relative au centre de gestion financière
placé sous l'autorité du trésorier général des douanes**

Vu la convention de délégation de gestion relative au centre de gestion financière placé sous l'autorité du trésorier général des douanes, conclue entre la direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle, représentée par Monsieur Pascal DECANTER, directeur, désigné sous le terme de « délégrant », d'une part, et le Trésorerie générale des Douanes, représentée par Madame Nadine MORELLE, trésorier général des douanes, désignée sous le terme de « délégataire », d'autre part,

Article unique

L'annexe à la présente convention est complétée par l'ajout de l'unité opérationnelle suivante :

0349-CDBU-CEFI

Fait à Tourcoing, le 22 octobre 2024

Le délégrant,
Direction nationale du recrutement et
de la formation professionnelle

Le directeur,
Pascal DECANTER

Le délégataire,
Trésorerie générale des douanes



Le trésorier général des douanes
Nadine MORELLE

ANNEXE

UNITES OPERATIONNELLES

0218-CESG-MOD
0302-CDI2-DNFP
0302-DNFP-D001
0348-CFIB-DDDI
0362-MEFR-CDDI
0723-CFIB-DDDI
0723-DR33-DR33
0723-DR59-DD59
0723-DR59-DD59
0349-CDBU-CEFI